

Résolution

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Sud

Titre de la résolution

Bruit véhicules : que la Ville et le Canton protègent la population, avec les moyens à disposition aujourd'hui sans attendre des solutions de Berne

Auteur-e-s de la résolution

Carol Chisholm, Rémi Schneider, David Strike, Josette Jean-Petit-Matile

Destinataire-s de la résolution

Ville de Neuchâtel, Canton de Neuchâtel, Sécurité Publique, Police Cantonale, SCAV

Date et lieu

16.09.2026

Commentaires

Les résidents de la Ville souffrent continuellement du bruit véhicules, surtout la nuit. Le comportement d'une minorité préterite la santé de la majorité.

La confédération ne veut pas autoriser des radars bruit, mais nos autorités à Neuchâtel ont des moyens d'agir.

Limitations de vitesse, contrôles plus fréquents, radars bruit avertissement.

La Ville n'ayant plus de police depuis 2016 ne peut pas amender des véhicules en mouvement.

Le Canton dit attendre une législation sur les radars bruit de Berne.

Lausanne et plusieurs cantons Alémaniques font mieux. Neuchâtel peut et doit faire mieux.

Texte de la résolution

Une petite minorité de conducteurs/conductrices de voitures, motos, quads et autres se permet de déranger les périodes de repos et tranquillité de la grande majorité des habitants de notre quartier et notre ville.

Nous citoyens nous n'en pouvons plus de ces nuisances sonores illégales.

Nous demandons des actions concertées entre Canton et Commune.

Par exemple

- Dénonciation par la « sécurité urbaine » aux autorités compétentes (on pourrait inclure téléphone au volant)
- Patrouilles double comme à Aarau : une patrouille qui observe, l'autre plus loin qui sanctionne
- Limitations de vitesse
- Installations (arbres, ralentisseurs... qui réduisent les opportunités)
- Plusieurs radars « bruit – avertissement » dans l'attente de la législation fédérale
- Communication « musclée » des autorités concernant les conséquences santé publique et les potentiels repressions

Annexe(s) éventuelle(s)

--